

<http://www.snetap-fsu.fr/Nouvel-article,2024.html>



Résorption de la précarité dans l'EAP :

# Précarité dans l'EAP : Le SNETAP-FSU reçu au Sénat

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 8 novembre 2011

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Une délégation du SNETAP-[FSU](#) a rencontré cet après midi la Sénatrice de la Marne Françoise FERAT qui est également rapporteur du budget de l'Enseignement Agricole Public.

Outre les éléments budgétaires, nous avons longuement abordé la mise en place de la future loi sur les agents non titulaires dans l'enseignement agricole public, telle que l'envisage le Ministère ([voir communiqué du 5 octobre](#)). Nous avons particulièrement dénoncé sa volonté de mettre à l'écart les agents rémunérés sur les budgets d'établissement ([CFA](#), [CFPPA](#), supérieur), qui aboutirait :

- à une discrimination injuste et scandaleuse entre les agents selon l'origine de leur rémunération, qui plus est contraire au protocole du 31 mars 2011
- à écarter la seule voie qui permettrait de résoudre le problème des agents de catégorie B ou C, aujourd'hui injustement plafonnés à 70%
- à prendre le risque de licencier des [ACEN](#) si les agents de CFA ou CFPPA réussissent le concours ou l'examen professionnel

Nous avons rappelé que nous étions prêts à discuter des modalités techniques et budgétaires, mais que nous n'accepterions pas que ces agents soient écartés a priori.

Nous lui avons demandé d'intégrer cette question dans son rapport sur l'EA, d'interpeller le Ministre et d'intervenir sur le débat qui devrait avoir lieu au Sénat prochainement sur le projet de loi.

Le SNETAP-FSU était déjà intervenu à l'Assemblée Nationale sur cette même question auprès du député de l'Aveyron Yves CENSI, lui aussi rapporteur du budget de l'EA.

Par ailleurs, la FSU, qui s'est déjà adressée aux Sénateurs pour proposer des amendements au projet de loi ([voir sur le site du SNETAP](#)) doit être prochainement entendue par le Sénateur PS de l'Aveyron, Alain Fauconnier. Le SNETAP sera représenté dans la délégation pour y évoquer les particularités de l'[EAP](#), et notamment le nombre important d'agents sur budget.